

DECLARATION DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'OUA SUR
LA DECISION DU GOUVERNEMENT BRITANNIQUE DE LEVER
L'INTERDICTION SUR TOUS NOUVEAUX INVESTISSEMENTS EN
AFRIQUE DU SUD

Le Conseil des Ministres de l'Organisation de l'Unité Africaine, réuni en sa Cinquante-et-Unième Session Ordinaire à Addis Abéba, Ethiopie, a appris avec une profonde indignation l'annonce de la décision prise unilatéralement par le Gouvernement britannique de lever les sanctions imposées par la CEE sur tous nouveaux investissements en Afrique du Sud.

Le Conseil estime qu'il est extrêmement regrettable qu'une telle décision ait été prise à un moment où s'est instauré un consensus international sur la nécessité de maintenir les sanctions et autres formes de pression pour amener le régime de Prétoria à prendre des mesures irréversibles visant à éradiquer le système d'apartheid. Le Conseil est d'avis qu'une telle décision, au lieu d'encourager le régime de Prétoria à prendre des mesures concrètes susceptibles d'assurer le démantèlement du système d'apartheid, contribuera plutôt à conforter ce régime dans sa politique d'apartheid.

En conséquence, le Conseil condamne cette décision unilatérale regrettable prise par le Gouvernement britannique.

Toutefois, le Conseil exprime sa gratitude au Conseil des Ministres de la CEE pour avoir maintenu sa position initiale sur la question de l'imposition de sanctions contre le régime de Prétoria.

Le Conseil saisit cette occasion pour réitérer la position de l'OUA à cet égard telle qu'énoncée dans la Déclaration de Hararé dont les dispositions essentielles ont été entérinées par la seizième session spéciale de l'Assemblée Générale des Nations Unies. Le Conseil déclare, par ailleurs, que les sanctions présentement imposées ainsi que les autres formes de pression devraient au pire des cas être maintenues jusqu'à ce que des mesures irréversibles aboutissant à l'établissement en Afrique du Sud d'une société démocratique et non raciale soient prises conformément à la Déclaration de l'Assemblée Générale des Nations Unies adoptée par consensus en décembre dernier.

A cet égard, le Conseil réitère son appel à la Communauté internationale pour qu'elle maintienne au moins toutes les formes de pressions exercées contre le régime de l'apartheid jusqu'à son éradication.